

# *Ethiopie*

autorisé par son Gouvernement, a notifié au Conseil fédéral suisse l'adhésion de l'Ethiopie à la Convention pour l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les armées en campagne, conclue à Genève, le 17 juillet 1929.

Cette adhésion, dont la notification est parvenue au Département politique en date du 15 juillet, produira donc ses effets, conformément à l'article 36 de ladite Convention, à compter du 15 janvier 1936. Selon les termes de l'article 37 de ladite Convention, l'état de guerre donnerait effet immédiat aux adhésions notifiées par les Puissances belligérantes avant ou après le début des hostilités.

# *France*

## **Communication du marquis de Lillers à l'Académie des sciences morales et politiques.**

Le marquis de Lillers, président du Comité central de la Croix-Rouge française, qui, dans une précédente communication à l'Académie des sciences morales et politiques, avait exposé l'activité sociale de la Croix-Rouge à l'intérieur des limites du territoire métropolitain, a fait, en la même Académie, une lecture<sup>1</sup> sur les caractéristiques de cette activité dans la France d'outre-mer. Il invite ses auditeurs à faire avec lui un véritable périple autour du monde.

De fait, on trouve la Croix-Rouge partout où flotte le drapeau français : dans l'empire indochinois ; à Madagas-

<sup>1</sup> *Le Temps*, 10 juin 1935.

## *France*

car, en Syrie, en Tunisie, en Algérie, au Maroc, dans l'Afrique-Occidentale et dans l'Afrique-Equatoriale, au Togo, aux Antilles, à la Guyane, à Tahiti et aux îles Touamotou.

Dans ce vaste domaine, membres des comités, dames et infirmières de la Croix-Rouge, tous aident le corps médical à soulager les misères et les souffrances des populations indigènes ; à soigner les maladies locales, trachome, lèpre, pian, etc. Ils s'efforcent surtout à protéger les mères et les enfants, se souvenant que « ...la protection de l'enfance est la branche maîtresse de la médecine sociale aux colonies... ». Leur action est non seulement matérielle, mais aussi morale. En soignant les corps, ils gagnent les esprits et les cœurs. Il y a là une belle organisation, un groupement de dévouements et d'énergies dont le pays tout entier peut légitimement s'enorgueillir.

## *Grande-Bretagne*

### **Progrès de la Croix-Rouge britannique dans les branches des colonies et d'outre-mer <sup>1</sup>.**

La Conférence de la Croix-Rouge de l'Empire britannique tenue à Londres en 1930 <sup>2</sup> exprima le vœu que le Conseil de la Société fit tous ses efforts pour provoquer dans tout l'Empire la formation de « branches » de Croix-Rouge et elle estima très souhaitable qu'une

---

<sup>1</sup> XVth International Red Cross Conference, Tokyo, October 1934. Agenda Item No. 13 b. British Red Cross Society. *Report of the Progress of the Colonial and Overseas Branches since 1930.* — S.I.n.d. In-4 (140 × 216), 4 p.

<sup>2</sup> Voir l'article que M<sup>me</sup> Chaponnière-Chaix, vice-présidente du Comité international avait consacré à cette conférence dans la *Revue internationale*, numéro de juin 1930, pp. 424-429.